

Cotravaux aux personnes ayant participé à la réunion avec Cotravaux lundi 20 mars 2023

- NADIA BELLAOUI,
- Grégory CAZALET,
- Léon NGUYEN-MONOURY,
- David MONGY,
- Ella BOUQUET

Pour donner suite au rendez-vous du 20 mars à l'Agence, voici les points que nous avons retenus et les modalités et échéances que nous vous proposons :

### 1) Concernant la place des volontaires dans l'animation des activités, et des chantiers de bénévoles spécifiquement.

Dans une note du 30 novembre 2022, nous avons pu développer quelques éléments sur trois grandes questions qui semblent poser problème : La responsabilité et l'autonomie des volontaires / la question des financements (double financement ?) / la « concurrence à l'emploi ». Suite à nos échanges, nous allons partir des 8 principes du Service Civique et montrer comment ils peuvent être interprétés dans des projets incluant un / des chantiers (participation à un chantier et "chantier collectif SC") ou dans une équipe d'animation. Nous vous proposons d'avoir un temps de travail avec l'Agence (pôle contrat de service civique et pôle CES) pour échanger sur les éléments que nous vous aurons communiqués. Nous souhaitons que ce temps d'échange soit bien pris en compte avant la rédaction d'une note ou instruction à destination des DRAJES et autres services nationaux et territoriaux.

**Échéances proposées :** Est-ce qu'un rendez-vous avec les Agences fin avril pour échanger sur les principes à retenir conviendrait ? **Proposition : 17, 18 ou 20 avril, 26 avril matin ou 28 avril matin ou après-midi.**

### 2) – Contrat d'engagement de service civique et mobilité - Projet AAP mobilité internationale

Les liens possibles avec des actions des programmes européens (Erasmus+ Jeunesse et sports et CES) ont été précisés, excluant la possibilité d'intégrer un CES court terme pendant le contrat de Service civique (seule possibilité : que le jeune participe à un CES court terme pendant les congés prévus par le contrat SC). Le principe d'un Appel à projets, soutenu par l'Agence du Service civique et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ouvre de nouvelles perspectives. **Nous souhaitons que cet appel à projets soutienne de manière assez ouverte les frais liés à la mobilité européenne et internationale dans le cadre d'un contrat de service civique : voyages, accueil dans le pays du volontariat, formation avant départ et accompagnement des volontaires**, d'autant plus nécessaires lorsqu'il s'agit de volontaires qui n'ont pas d'expérience de mobilité internationale. Pour répondre au mieux à ces objectifs, cet Appel à projets **ne doit pas exclure les pays de l'UE**, ces pays étant plus facilement accessibles pour une première expérience à l'étranger, et **devrait soutenir des missions courtes comme des missions longues à l'étranger**. Développer l'accessibilité des missions à l'étranger, c'est aussi proposer des expériences courtes, de type chantier international, dans un contrat de service civique en France. Le CES court terme ne pouvant pas être mobilisé pour couvrir les frais de mobilité, l'AAP permettrait de proposer à de plus nombreux jeunes volontaires de faire une première expérience à l'étranger dans le cadre de leur service civique, de les accompagner dans cette expérience et d'ouvrir vers des possibilités d'investissements plus longs par la suite.

**Nous sommes à votre disposition pour échanger sur le contenu de l'AAP : pays, durées et publics concernés (envoi et/ou accueil en France), et la nature des aides (voyages, hébergement,**

accompagnement et formation...), au moment de la conception de l'AAP avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

### 3) Parcours d'engagement et de mobilité

Au-delà des programmes nationaux ou européens de volontariat (Service Civique, Corps européen de solidarité), l'Agence souhaite promouvoir la notion de parcours d'engagement, en mettant en valeur les opportunités d'actions, court et long terme, en France et à l'étranger, qui ouvrent des possibilités de parcours d'engagement et de mobilité. Les chantiers de bénévoles ne sont pas assez connus, il faudrait montrer comment ils s'inscrivent dans des parcours.

Pour les associations de Cotravaux, cette notion de parcours est essentielle, et chacune développe à sa manière et selon son ancrage territorial et ses partenariats, des actions variées, pour amener des personnes, et notamment des jeunes qui ne viennent pas spontanément vers des engagements bénévoles et volontaires, à vivre des expériences d'actions collectives, pour des projets d'intérêt général. Les associations ont développé leurs propres démarches et outils, des étapes d'information et de sensibilisation, d'engagement progressif, utilisant les programmes et dispositifs qui existent, mais créant des actions et des programmes associatifs, adaptés à différents publics, au rythme, à la disponibilité et à l'intérêt de chaque personne.

Dans la note d'avril 2022 de Cotravaux *Les actions européennes et les programmes nationaux de volontariat se conjuguent à tous les temps...*, nous avons détaillé un certain nombre de parcours possibles, pour associer une dimension européenne à un engagement de service civique. Nous allons reprendre ces éléments pour développer ces possibilités de parcours en mettant en valeur la place des chantiers de bénévoles.

**Modalités** : Réunions internes réseau Cotravaux. Remontée d'une première contribution à l'Agence en juin 2023.

### 4) Programmes européens et évaluation mi-parcours

Concernant les programmes européens, Erasmus+ Jeunesse et CES, nous allons faire le point avec les associations du réseau pour faire remonter les difficultés et propositions d'évolutions et améliorations, et vous les communiquer comme éléments pour une évaluation mi-parcours des programmes.

**Modalités** : Réunions internes réseau Cotravaux. Remontée d'une première contribution à l'Agence en juin 2023.

### 5) Accueil en France dans le cadre de la réciprocité

Certains points n'ont pas pu être évoqués lors de notre rendez-vous, comme la question de l'accueil en France de volontaires internationaux, et les critères qui pourraient exclure certains pays du cadre de la réciprocité pour l'Agence du Service Civique.

Nous souhaitons qu'un temps de travail sur ce sujet soit rapidement organisé avec l'Agence.